

dans l'intérêt de la paix mondiale, à s'abstenir de recourir à la force et à ne pas s'ingérer dans les affaires des autres États.

Résolus à sauvegarder la liberté et l'indépendance de leurs pays, ils ne pourraient rester indifférents à tout développement qui mettrait en danger leur sécurité.

Il est évident que toute intervention soviétique ayant une influence directe ou indirecte sur la situation en Europe ou en Méditerranée provoquerait une crise internationale aux conséquences graves.

7. Ces incertitudes nouvelles subsisteront aussi longtemps que les dirigeants soviétiques s'en tiendront à une politique de force. Les Alliés demeurent convaincus que leur solidarité politique reste indispensable pour décourager l'agression et les autres formes d'oppression. Ils sont, avant tout, fermement résolus à faire face à leurs responsabilités communes et, conformément au Traité, à défendre les membres de l'Alliance contre toute attaque armée.

8. Les Alliés participant au programme de défense intégrée de l'OTAN se sont donc trouvés dans l'obligation de réévaluer l'état de leurs défenses. Ils considèrent que la situation créée par les récents événements appelle une réaction collective. La qualité, l'efficacité et le déploiement des Forces de l'OTAN seront améliorés sur le plan des effectifs comme sur celui du matériel afin d'être mieux à même d'assurer une défense aussi avancée que possible. La qualité des Forces de réserve sera également améliorée et leur aptitude à une mobilisation rapide sera accrue. L'envoi de renforts sur les flancs et le renforcement des forces locales des flancs feront l'objet d'une attention redoublée. Le potentiel classique des Forces aériennes tactiques de l'OTAN sera augmenté. Certaines unités nationales supplémentaires seront mises à la disposition des Grands Commandements OTAN. Des mesures particulières ont été approuvées dans chacun de ces domaines pour améliorer le potentiel classique des Forces de l'OTAN. Les ministres ont décidé que la mise en pratique coordonnée de ces mesures et le dégagement de ressources budgétaires supplémentaires dans la mesure nécessaire feraient partie du plan de Forces OTAN qui sera présenté pour décision en janvier 1969 pour 1969-1973. Ils ont également reconnu que la solidarité de l'Alliance pouvait être renforcée par la coopération entre ses membres, pour alléger les charges qui découlent des déficits de balance des paiements directement provoqués par les dépenses militaires engagées pour la défense collective.

9. Les ministres avaient, il y a un an, affirmé dans le Rapport sur les tâches futures de l'Alliance que celle-ci, tout en maintenant une puissance militaire et une solidarité politique suffisantes pour décourager tout agresseur, devait s'employer à promouvoir une politique de détente. L'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, en portant un grave préjudice à l'espoir de régler les problèmes en suspens qui divisent encore le continent européen et l'Allemagne et de donner à l'Europe la paix et la sécurité, risque de compromettre certains des résultats déjà obtenus dans le domaine de la détente. De fait,